

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
Du mercredi 20 octobre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mille vingt et un le vingt octobre à 18 heures 03.  
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, J. BESANCON, V. TRESY, S. FAGOT, D. MONNIER.

Date de convocation :

12/10/2021

Date d'affichage :  
12/10/2021

Absents :

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

**OBJ. : Validation des lots et du règlement - Affouage 2021 2022**

Vu la délibération n°23 du 15 septembre 2021 fixant les modalités de l'affouage.

Le Conseil, à l'unanimité

*Valide* la taille des lots d'affouage à 10 stères.

*Valide* la taxe d'affouage à 5,50 euros par stère soit 55 euros par affouagiste.

*Autorise* le maire à informer les habitants et organiser le tirage au sort par la commission forêt

*Valide* la proposition de règlement fixant les conditions d'exploitation de l'affouage,

*Valide* la remise, contre signature à chaque affouagiste, de ce règlement,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire, MASSON Laurent**

